



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130279>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-130279**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **24-123846**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Chu de la Réunion

À l'attention de : M. Le Directeur

Adresse : Allée des Topazes, Cs 11021, 97400 SAINT DENIS

Coordonnées :

Téléphone : +33 262359540

Courriel : service.achats@chu-reunion.fr

Adresse internet : <http://www.chu-reunion.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://chu-reunion.marches-publics.info/>

Activité principale :

Santé

Code NUTS : FRY40

Section 2 - Description du marché

Intitulé : Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) pour la prestation d'exploitation de la cafétéria de l'EPSMR de Saint Paul (CONTRAT RESERVE)

Numéro de référence : 2024-364

CPV - Objet principal : 55330000

Type de marché : Services

Description succincte : La présente mise en concurrence a pour objet d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) en vue de l'exploitation de la cafétéria de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Réunion (EPSMR) à Saint Paul Cambaie. L' Autorité concédante met à disposition de l'attributaire des locaux à l'intérieur l'établissement, lui permettant d'exercer une activité de vente d'articles de confiserie, biscuiterie, presses diverses, boutique de première nécessité et de petite restauration rapide / cafétéria. CONTRAT RESERVE : L'Autorité concédante décide de réserver l'intégralité de ce contrat aux Acteurs du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA), tels que des ESAT (établissements et services d'aide par le travail), ou des EA (Entreprises Adaptées), ou équivalentes

Section 3 : Informations rectificatives

- Dans la rubrique "IV.2.2"
Au lieu de : Date : 2024-11-19T12:00:00
Lire : Date : 2024-11-25T12:00:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2024